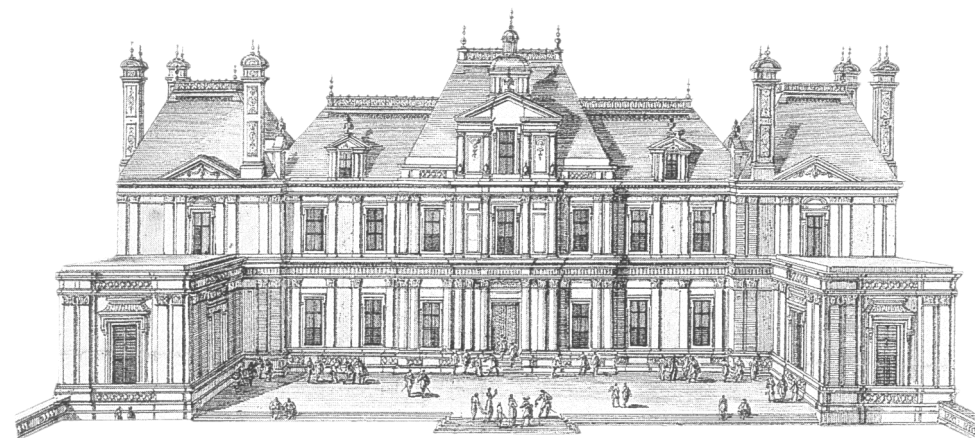


La SOCIÉTÉ des AMIS du CHÂTEAU de MAISONS étant reconnue d'utilité publique, ce total vous donnera droit à une déduction fiscale au titre de l'impôt sur le revenu de 66%.

Exemples:

- Pour une souscription de 60 €, après déduction votre coût réel sera: 20 €
- Pour une souscription de 80 €, après déduction votre coût réel sera: 27 €
- Pour une souscription de 120 €, après déduction votre coût réel sera: 41 €
- Pour une souscription de 200 €, après déduction votre coût réel sera: 68 €



SOCIÉTÉ DES AMIS DU CHÂTEAU DE MAISONS À MAISONS-LAFFITTE

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'Association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de l'Association."

HISTOIRE - CULTURE - PATRIMOINE

Une grande association culturelle ouverte à tous

- De nombreuses activités culturelles
- La connaissance de l'Histoire
- La mise en valeur du Château de Maisons

Société des Amis du Château de Maisons

89 rue de la Muette 78600 Maisons-Laffitte

Tél.: 01 39 12 48 06

Site Internet : [www. Amisduchateau.fr](http://www.Amisduchateau.fr)

 @SACM78600

SOCIÉTÉ DES AMIS DU CHÂTEAU DE MAISONS

Des activités culturelles nombreuses et variées

- Conférences, colloques, expositions, journées d'étude...
- Thèmes diversifiés en histoire, histoire de l'Art, littérature, sujets de société...
- Sorties, visites et voyages culturels.

La connaissance de l'Histoire

- Nombreuses conférences par des historiens spécialistes.
- Publication d'articles sur l'histoire du château et sur l'histoire locale.
- Développement de recherches historiques locales (Cercle historique)

La mise en valeur du Château de Maisons

- Association tournée vers la protection du château et de son environnement.
- Action permanente pour favoriser la mise en valeur du monument et contribuer à son animation

Rejoignez les « Amis du Château » !

En devenant « Ami du Château » vous apporterez votre soutien à l'action menée en faveur du monument.

Votre adhésion vous permettra de :

- Bénéficier de tarifs réduits pour les conférences et colloques.
- Participer aux sorties, visites et voyages culturels
- Recevoir toutes les publications de l'association
- Bénéficier de l'entrée gratuite au château.

Association membre de la Fédération des Sociétés historiques des Yvelines
et de la Fédération des Sociétés historiques de Paris et de l'Île-de-France.

Une association reconnue d'utilité publique

Les cotisations et dons à la Société des Amis du Château de Maisons, association reconnue d'utilité publique, donnent droit à une déduction fiscale au titre de l'impôt sur le revenu. Un justificatif annuel est fourni pour chaque adhésion à l'association.

Renseignements : 01 39 12 48 06 - Courriel sacm78@orange.fr

Permanence de l'association : mardi et jeudi de 14h 30 à 17h 30

Site internet: www.amisduchateau.fr



Bulletin d'adhésion (Nouveaux adhérents)

Date adhésion

SOCIÉTÉ des AMIS du CHÂTEAU de MAISONS

Adhérent1 - Nom et prénom.....

Date de naissance :.....

Domaine d'activité passé ou présent :

Adresse courriel principale:

Si adhésion double :

Adhérent2 - Nom et prénom.....

Date de naissance :.....

Domaine d'activité passé ou présent :

(Adresse courriel facultative):

Adresse postale*:

*En cas d'adhésion double une seule adresse sera retenue, celle de l'adhérent 1

N° de téléphone (fixe):

N° de mobile1N° de mobile2.....

Acceptez-vous de recevoir nos informations **uniquement** par internet:

Oui Non

Nature de l'adhésion : (Remplir la ligne correspondante)

- individuelle 40 € (montant de base):

- double 60 € (montant de base pour couple):

- personne morale (Associations, entreprises...) 50 €:

- ma souscription de soutien complémentaire :

TOTAL

A partir d'un total de **80 €** par individuel ou **120 €** pour un couple, vous devenez « membre bienfaiteur », avec des visites spécifiques .

A retourner à : **SACM 89 rue de la Muette 78600 Maisons-Laffitte**

(tournez s.v.p.)